

Horaires des messes – avril 2019

Avril	Sainte Kateri Tekakwitha Sainte Joséphine Bakhita	Avril (suite)	Sainte Kateri Tekakwitha Sainte Joséphine Bakhita
samedi 30 mars - 18h30	Consultation paroissiale à Cléré-les-Pins	JEUDI-SAINT 18 avril 20h30	Langeais
dimanche 31 mars - 10h30	Messe à Cléré-les-Pins	VEND.SAINT 19 avril 20h30	Langeais
Merc. 3 avril	Château-la-V. EHPAD 15h30.	VEILLEE PAS- CALE 22h30 samedi 20 avril	Langeais
jeudi 4avril 9h	Langeais	PÂQUES 10h30 Dim 21 avril	Château-la- Vallière
samedi 6 avril - 18h30	Langeais (quête CCFD) et * A C 11h à 12h	Mercredi 24 9h	Pas de messe
dimanche 7 avril - 10h30	Château-la- Vallière.	Jeudi 25 9h	Pas de messe
Mercr.10 avril 9h	Château-la-V	Samedi 27 18h30	Château-la- Vallière
jeudi 11 avril 10h30	Langeais EHPAD 10h30	Dimanche 28 10h30	Langeais
samedi 13 Rameaux18h30	Château-la-V. et * A C 11h 12h	Mercredi 01 mai	Château-la-V. EHPAD 15h30.
dimanche 14 Rameaux10h30	Langeais	Jeudi 02 mai 9h	Langeais
mercredi 17 - 9h	Château-la-V.	Samedi 4 mai 18h30	Langeais et A.C. 11h à 12h
		Dimanche 5 mai 10h30	Château-la- Vallière

* A Adoration ; C Confessions

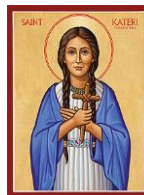
Sainte Kateri Tekakwitha, Secrétariat : samedi 10h-12h,
13, rue Montconseil, Château-la-Vallière. 02 47 24 02 18 -
secretariat-paroisse-skt@dclv.fr

Sainte Joséphine Bakhita, Secrétariat : samedi 10h-12h,
1, place saint Jean, Langeais. 06 38 47 91 34 - sj.bakhita@gmail.com
Père James Whitaker, curé; 02 47 55 96 45, james.whitaker@catholique37.fr
Permanence : samedi 10h - 12h alternativement à CLV (Maison
paroissiale) ou à Langeais (1 place St Jean), là où a lieu la messe du
samedi. (voir le tableau des messes ci-dessus).

Le lien paroissial Avril 2019

Paroisses Sainte Kateri Tekakwitha et Sainte Joséphine Bakhita

Château-la-Vallière, Ambillou, Avrillé-les-Ponceaux, Braye-sur-Maulne, Brèches,
Channay-sur-Lathan, Cléré-les-Pins, Couesmes, Courcelles, Hommes, Lublé,
Marcilly-sur-Maulne, Rillé, Saint-Laurent-de-Lin Savigné-sur-Lathan, Souvigné,
Villiers-au-Bouin, Langeais, Cinq Mars, Les Essards, Mazières-de-Touraine



Télescopage

Grande joie quand l'évêque de Poitiers, se déclare favorable à l'ordination d'hommes mariés, quand des évêques disent leur incompréhension face à la décision de Mgr Barbarin de faire appel ou quand le pape ne démissionne pas l'évêque de Lyon.

La crise que nous traversons permet au moins que la « parole se libère ».

Dans l'Église, sous prétexte de respect ou d'obéissance, nous nous taisons.

Régulièrement, le spectacle nous est donné, dans les médias, d'un clerc qui ne dit pas ce qu'il pense, au profit de la « langue de buis » et du coup décrédibilise l'Église avec lui !

Nous retrouvons ce qu'est la liberté de conscience dans la communion. Manifester publiquement son désaccord, ce n'est pas désobéir. Bien au contraire, les baptisés ne sont pas des endoctrinés. « La vérité vous rendra libre » dit l'Évangile ; écoutons notre conscience.

- Alors que j'écris ces lignes, la famille que j'attendais pour préparer une sépulture arrive...

Leur jeune fils vient de se tuer ; accident de voiture. Tout s'effondre, plus rien n'a de sens, ils sont déchirés, amputés...

Ils n'ont pas fait baptiser leur fils « il choisira plus tard ». « Votre enfant a-t-il choisi, fait des démarches vers l'Église ? » ... « non ».

S'ouvre en moi un dialogue difficile ; célébrer les funérailles comme si de rien n'était pour tenir compte de leur souffrance ? Leur dire la vérité ? Rappeler leur responsabilité de parents, ou d'enfant devenu adulte ? Encaisser le rôle du méchant ou me protéger ? Risquer de me faire agresser, d'être incompris ? Ne pas faire de vagues ?

Je prends le risque de parler en vérité, d'avoir confiance en leur capacité à comprendre. Comment ne pas les blesser d'avantage, les respecter ?

Ils traversent tous les sentiments, pensent que je les culpabilise.

Comment faire comprendre à ces parents qu'ils doivent assumer leur choix et respecter ceux de leur enfant sans les culpabiliser davantage ?

Je mesure, avec nos évêques, que parler vrai avec des gens qui n'ont plus de culture chrétienne ou qui sont déchristianisés, c'est s'affronter aux représentations conscientes ou non : a priori l'Église, le clergé ne sont accueillants que s'ils nous donnent ce qu'on réclame.

Manifester de la bienveillance tout en disant la vérité, c'est un combat contre les imaginaires. Combat contre mon propre jugement pour entendre, malgré tout, le légitime désir des personnes à être reconnu par le Christ.

Ils sont partis. Il m'a semblé que nous avons fait un bout de chemin ... je ne suis sûr de rien. J'appréhende. Me revient en mémoire le mot de Madeleine Delbrel ; « La paix est un combat ». Je suis vidé.

James Whitaker, curé.

La vie de notre paroisse

- ❖ **Chapelet** : à **Cinq Mars** : lundi à 17h30 / à **Rillé 1^{er}** et 3^{ème} vendredi à 18h30 / à **Braye sur Maulne** : le chapelet reprend le 1^{er} vendredi du mois à 14h00.
- ❖ **Prière** à Channay le vendredi à 18h15.
- ❖ **Secours Catholique** : 4^{ème} vendredi, 14h à 16h30 3 place St Jean Langeais et 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 14h30 à 16h30 salle St Bernard à Château-la-Vallière
- ❖ **Rosaire** : 1^{er} lundi du mois à 11h00 salle St Bernard à **Ch.-La-V. Langeais** : contact Monique Henry 02 47 96 70 33. **Cinq Mars**, contact Antoinette Boyer 02 47 96 43 53
- ❖ **Net for God** : mercredi 17 avril 18h-19h30 salle St Jean à Langeais
- ❖ **Lectio divina. Venez partager la Parole de Dieu et vous enrichir avec vos frères.** . 2 groupes peuvent vous accueillir. Le lundi à 14h30 (prochaine rencontre lundi 29 avril), contact : Marie-Agnès LECOFFRE 06 21 23 98 04. Le 2^e mercredi du mois à 17h30, contact : Jean-Claude RAHIER 02 47 96 41 13.
- ❖ **Sépultures, numéro unique** : dans le but de simplifier la tâche, nos paroisses créent un standard téléphonique pour les funérailles. **06 42 11 09 48**. A partir de ce jour nous vous remercions de bien vouloir appeler ce seul contact qui fera le nécessaire pour trouver un célébrant. Plus besoin de téléphoner partout !
- ❖ **Chemins de Croix vendredi 19 avril** : 15h30 à **Château-la-Vallière** avec les enfants du KT ; 15h à **Villiers au Bouin** ; 15h à **Langeais** ; 15h à **Cinq Mars**.
- ❖ **Baptême de Yoann à la veillée pascale à Langeais** : Voici le témoignage d'Ariane, son accompagnatrice.



Pour son cheminement vers le baptême, nous avons aidé Yoann à mettre en place, dans sa vie, des éléments qui le soutiennent dans sa foi : participation à la messe, prière, temps de réflexion et d'échange, lecture de la Bible...

Lui permettre de découvrir que Dieu l'aime gratuitement et qu'il peut l'amener à vivre autrement fut une expérience très enrichissante.

Il était touchant de voir que la paroisse l'a très bien accueilli et suivi. A chaque étape et marche vers son baptême, il y avait toujours (présent auprès de lui), quelqu'un de l'église de Langeais qu'il connaissait.

Le voir se rapprocher chaque jour un peu plus du Seigneur et grandir dans sa foi a mis en joie toute l'équipe du catéchuménat.

- ❖ **Utilisation du vidéoprojecteur** : La paroisse s'est équipée d'un vidéoprojecteur, utilisable par tous les paroissiens. Mais, comme tout matériel communautaire, il faut des règles. D'abord un responsable. Toutes demandes passent par ce responsable.
 - La demande se fera au moins 8 jours avant l'utilisation. Elle se fera par courriel, par téléphone ou par rencontre directe. Le matériel sera rendu dans les délais les plus courts.
 - Ce matériel comprend 3 cartons : * Le vidéo et ses cordons dont un VGA.
* Un jeu d'enceintes. * Un cordon HDMI.
 - Le nom de l'utilisateur est inscrit sur la fiche de prêt.
 - En accord avec le Père James, je veux bien prendre la responsabilité de ce matériel. Voici mes coordonnées: Marc Thibault, 45 allée des quarts, 37130 Langeais. Courriel : marclaudette37@gmail.com Téléphone 02 47 96 71 98 ou 06 61 22 16 82. Une clef est disponible au presbytère de Langeais au cas où je serais absent. Bien fraternellement Marc Thibault
- ❖ **Croix pour l'église de Langeais** : un groupe de chrétiens de notre ancien doyenné se réunit chaque mois avec Patrice Naturel et Brigitte Sebban depuis novembre 2017 pour faire une croix à suspendre dans le chœur de l'église de Langeais au-dessus -et à la place- de l'actuelle croix en bois. Le travail arrive à sa fin et il est prévu de bénir cette croix le dimanche 26 mai. Notez déjà cette date sur votre agenda. Plus d'infos dans le prochain Lien.

La vie de notre diocèse

- ❖ **Messe chrismale** : mardi 16 avril à 18h30 à la cathédrale.